

## **AVIS DES SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **Groupe SODINO SICAR**

Siège social : Av.Taïeb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 09 décembre 2022. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Salah MEZIOU.

<i>Groupe SODINO SICAR</i> <i>BILAN Consolidé arrêté au 31 décembre 2021</i> <i>(Exprimé en Dinars Tunisiens)</i>			
DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		31/12/2021	31/12/2020
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		24 257	24 257
MOINS AMORTISSEMENTS		-18 115	-13 157
		<b>6 141</b>	<b>11 099</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<b>A1</b>	63 931 412	27 516 095
MOINS AMORTISSEMENTS		-12 528 401	-8 755 369
		<b>51 403 011</b>	<b>18 760 726</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	<b>A2</b>	29 988 399	31 506 889
MOINS PROVISIONS		-11 996 837	-11 756 248
		<b>17 991 563</b>	<b>19 750 642</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>69 400 715</b>	<b>38 522 467</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
CLIENTS		1 514 775	1 319 318
MOINS PROVISIONS		-1 485 763	-1 307 601
		<b>29 013</b>	<b>11 718</b>
AUTRES ACTIFS COURANTS	<b>A3</b>	4 835 546	3 233 100
MOINS PROVISIONS		-161 072	-161 072
		<b>4 674 474</b>	<b>3 072 028</b>
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	<b>A4</b>	12 167 537	11 787 365
MOINS PROVISIONS		-3 170 922	-3 179 555
		<b>8 996 614</b>	<b>8 607 810</b>
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	<b>A5</b>	522 251	1 720 848
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>14 222 352</b>	<b>13 412 403</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>83 623 067</b>	<b>51 934 871</b>

*Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.*

**Groupe SODINO SICAR**  
**BILAN Consolidé arrêté au 31 décembre 2021**  
*(Exprimé en Dinars Tunisiens)*

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		31/12/2021	31/12/2020
CAPITAL SOCIAL DE LA MERE		38 051 690	38 051 690
RESERVES CONSOLIDEES	<b>B1</b>	-9 836 028	-16 383 567
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b>28 215 662</b>	<b>21 668 123</b>
RESULTAT CONSOLIDE		-78 312	-446 605
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	<b>B1</b>	<b>28 137 350</b>	<b>21 221 519</b>
Part des minoritaires dans les capitaux propres		6 557 549	-108 312
Part des minoritaires dans le résultat		-178 764	-489 387
<b>INTERETS DES MINORITAIRES</b>	<b>B1</b>	<b>6 378 785</b>	<b>-597 699</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET INTERETS DES MINORITAIRES</b>		<b>34 316 135</b>	<b>20 623 819</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
FINANCEMENT 21-21		555 724	555 724
FINANCEMENT FOPRODI		11 532 230	12 371 620
FINANCEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT IRADA		1 147 000	1 147 000
FONDS SODINO CDC		1 670 000	1 887 500
FOND DE RESTRECTORATION DES PME		3 200 000	3 200 000
AVANCES SUR CESSION D'ACTIONES		1 294 906	1 431 585
CAUTIONS RECUES		9 337 347	1 753 932
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		320 000	320 000
EMPRUNTS		8 675 107	4 203 684
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>B2</b>	<b>37 778 199</b>	<b>26 916 930</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	<b>B3</b>	5 912 030	163 736
AUTRES PASSIFS COURANTS	<b>B4</b>	2 262 783	1 353 809
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	<b>B5</b>	3 153 920	2 876 577
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>11 328 733</b>	<b>4 394 122</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>49 106 932</b>	<b>31 311 051</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>83 623 067</b>	<b>51 934 870</b>

*Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.*

**Groupe SODINO SICAR**  
**ETAT DE RESULTAT Consolidé arrêté au 31 décembre 2021**  
*(Exprimé en Dinars Tunisiens)*

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		31/12/2021	31/12/2020
REVENUS DES LOYERS		2 206 997	1 535 362
REVENUS DES PARTICIPATIONS		441 631	332 136
REVENUS DES PLACEMENTS		603 293	430 050
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		83 293	101 684
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		97 522	103 955
JETON DE PRESENCE			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>C1</b>	<b>3 432 736</b>	<b>2 503 187</b>
CHARGES S/ OPERATIONS FINANCIERES	<b>C2</b>	-396 979	-475 655
ACHATS NON STOCKES FOURNITURES & SERVICE	<b>C3</b>	-57 369	-26 271
CHARGES DU PERSONNEL	<b>C4</b>	-1 522	-1 316 827
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS .ET AUX PROVISIONS	<b>C5</b>	-1 216 951	-1 177 662
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	<b>C6</b>	-573 339	-442 386
<b>CHARGES D'EXPLOITATIONS</b>		<b>-3 767 332</b>	<b>-3 438 802</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-334 596</b>	<b>-935 615</b>
AUTRES GAINS ORDINAIRES	<b>C7</b>	85 018	4 975
AUTRES PERTES ORDINAIRES		0	-225
<b>RESULTAT DES ACT. ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>-249 578</b>	<b>-930 865</b>
IMPOTS SUR LE RESULTAT		-7 497	-5 127
<b>RESULTAT DES ACT. ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>-257 076</b>	<b>-935 992</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-257 076</b>	<b>-935 992</b>
<b>Résultat consolidé</b>	<b>B1</b>	<b>-78 312</b>	<b>-446 605</b>
<b>Part des autres actionnaires dans le résultat</b>	<b>B1</b>	<b>-178 764</b>	<b>-489 387</b>

*Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.*

**Groupe SODINO SICAR**  
**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE Consolidé arrêté au 31 décembre 2021**  
**(Exprimé en Dinars Tunisiens)**

DESIGNATION	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
<b>Résultat net</b>	<b>B1</b>	<b>-78 312</b>	<b>-446 605</b>
<b>Ajustements pour :</b>			
- Part des minoritaires dans le résultat	<b>B1</b>	<b>-178 764</b>	<b>-489 387</b>
- Amortissements et provisions	<b>C5</b>	1 263 963	1 177 662
- Variation des Créances et autres actifs	<b>D1</b>	-1 797 903	-385 009
- Variation des fournisseurs et autres dettes		-585 205	136 884
- Quotes parts subvention d'investissement	<b>B1</b>	-97 522	-99 771
- Reclassement Exigible BEI et FOPRODI (Principal)		438 505	516 076
- Reclassement Exigible IRADA		11 146	11 150
- Plus-values de cession des Participations – SODINO	<b>A2-ii</b>	-401 583	-269 616
- Plus-values de cession des Participations et CCA - Fonds gérés	<b>A2-ii</b>	-415 849	-512 649
- Plus-values suite remboursement des CCA - SODINO		-25 973	0
- Plus-values suite remboursement des CCA - CDC		-18 258	0
<b>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</b>		<b>-1 885 756</b>	<b>-361 263</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-13 434 260	-76 519
<b>Décaissements provenant de l'acquisition financières :</b>			
* Comptes courants associés		0	-380 000
* Cautionnement		0	-3 900
<b>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</b>			
* Participations	<b>A2-ii</b>	1 034 478	1 213 109
* Participations sur FOPRODI	<b>A2-ii</b>	1 301 445	0
* FONDS CDC		0	972 100
* Comptes courant associés		368 254	158 780
* Variation des avances sur cession d'actions reçues		-136 679	189 556
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</b>		<b>-10 866 762</b>	<b>2 073 126</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Réserves pour fonds social	<b>B1-2</b>	13 608	12 351
Encaissement avance SEBN (net de la retenue à la source)	<b>B2-B4-i</b>	8 000 000	0
Remboursement avance SEBN	<b>B2-B4-i</b>	-425 000	0
Variation des placements courants	<b>A4</b>	-380 172	-1 790 261
Encaissements sur financement F CDC		0	67 500
Décaissements sur financement F CDC		-1 449 688	0
Encaissement des emprunts		5 000 000	742 417
Décaissements sur emprunts		-528 577	-644 916
Cautions reçues		583 415	0
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>10 813 587</b>	<b>-1 612 909</b>
Variation de trésorerie		<b>-1 938 932</b>	<b>98 954</b>
Trésorerie début de l'exercice	<b>A5 - B4</b>	1 661 395	1 562 440
Trésorerie Fin de l'exercice	<b>A5 - B4</b>	-277 537	1 661 395

*Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.*

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### **NOTE I / SOCIETES CONSOLIDEES - ORGANIGRAMME :**

#### **I / Présentation du Groupe :**

- 1- SODINO : La société mère, une société anonyme sous la forme d'une SICAR ayant pour activité la participation dans les projets à risque
- 2- SOPINO : La société filiale, une société anonyme ayant pour activité l'investissement dans la réalisation et l'aménagement des zones industrielles.

#### **II - Détermination des % intérêts dans le groupe :**

- ✓ Intérêts du groupe dans SODINO = 100 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans SODINO = 0 %.
- ✓ Intérêts du groupe dans SOPINO = 49,998 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans SOPINO = 50,002 %.

Les pourcentages de contrôle sont égaux aux pourcentages d'intérêt dans la consolidation des états financiers du groupe SODINO SICAR.

### **NOTE II / PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**

*Les principes et méthodes comptables appliqués par chaque société sont détaillés dans les rapports d'audit individuels de chaque société.*

*La consolidation est effectuée selon la méthode de l'intégration globale. Les retraitements significatifs et les méthodes appliquées sont détaillés dans la suite du rapport.*

#### **II. 1. Référentiel comptable :**

Les états financiers consolidés du groupe SODINO SICAR sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi n° 96-112 et le Décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 et compte tenu des hypothèses et conventions indiqués ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ; et
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, et plus précisément :

- *Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;*
- *Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;*
  
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de l'unité monétaire.

## **II. 2. Principes de consolidation :**

### **II. 2. 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION :**

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales qui sont directement ou indirectement sous le contrôle exclusif du Groupe.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement **40 %** au moins des droits de vote dans une autre entreprise (conformément au paragraphe 10 (d) de la norme NC 35 et à l'Article 461 du code des sociétés commerciales), et qu'aucun autre actionnaire n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

**- Définition du périmètre de consolidation :**

(Voir Note I)

- La société SODINO SICAR S.A. est la société mère du groupe à consolider.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par intégration globale.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 20% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par mise en équivalence.

**- Exclusions du Périmètre de consolidation :**

- Les Participations détenues dans les « Projets » et destinées à être rétrocédées aux promoteurs ou à certains de leurs partenaires, ne sont pas comprises dans le périmètre de consolidation.
- Les participations détenues dans les sociétés IKDAM Gestion et IKDAM Gestion – Fonds d’amorçage s’élevant respectivement à 149 900 DT et 250 000 DT, et qui sont totalement provisionnées chez SODINO SICAR.

**II. 2. 2. METHODE DE CONSOLIDATION :**

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d’intégration globale. L’intégration globale consiste à combiner ligne par ligne les états financiers individuels de la société mère SODINO SICAR S.A. et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d’actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l’information financière du groupe comme celle d’une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d’évaluation et de présentation des états financiers du groupe ;
- Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes ;
- Détermination de l’impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et / ou les capitaux propres consolidés, essentiellement les marges sur stocks estimées et les subventions d’investissement ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d’acquisition positifs et / ou négatifs ;
- Identification et partage de la « Part du groupe » et des « Intérêts minoritaires » dans l’actif net des sociétés consolidées.



**II. 2. 3. HOMOGENEISATION :****1- Retraitement des Intérêts sur compte courant SOPINO chez la SODINO :**

La société SODINO SICAR constate les intérêts sur compte courant SOPINO qui ne sont pas recouvrés depuis plusieurs exercices, au poste 'Intérêts réservés' au passif de son bilan. Le retraitement d'homogénéisation chez la SODINO, consiste à :

**1.1-Reconstitution des produits**

Solder le compte 'Intérêts réservés' par :

- La Constatation des intérêts sur compte courant relatifs à l'exercice, en Produits,
- La Correction des résultats antérieurs (Réserves) en leur ajoutant les intérêts sur compte courant des exercices antérieurs, portés au poste intérêts réservés ;

**1.2- Constatation d'une provision**

- Constater une provision pour annuler l'effet du premier retraitement sur le résultat de l'exercice (dotation aux comptes de provision) pour le montant des intérêts sur compte courant relatif à l'exercice en cours ;
- Constater une provision pour éliminer l'effet du premier retraitement par correction des résultats antérieurs (Réserves), pour le montant des intérêts sur compte courant relatifs aux exercices antérieurs, portés au poste intérêts réservés

**II. 2. 4. ELIMINATION DES OPERATIONS INTRAGROUPE ET DES RESULTATS INTERNES :****II.2.4.1 Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :**

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

**II.2.4.2 Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :**

- 1- Les intérêts sur compte courant SODINO, incorporés au coût des immobilisations de la SOPINO, sont éliminés, des résultats antérieurs (Réserves) ;  
L'effet sur les amortissements de cette réduction de la valeur des immobilisations de la SOPINO, est éliminé du Résultat de l'exercice, pour ce qui concerne les dotations aux amortissements de l'exercice et des Réserves, pour ce qui est des dotations antérieures.
- 2- Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation aux provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction des réserves des provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

- 3- Les provisions pour dépréciation des créances d'intérêts sur compte courant SOPINO (telles que retraitées selon le paragraphe II. 2. 3. Homogénéisation).

### **II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation :**

#### **II. 3.1. Immobilisations corporelles :**

Les intérêts sur compte courant SODINO, incorporés au coût des immobilisations de la SOPINO, ont été éliminés, les amortissements correspondants ont été retraités en conséquence.

#### **II. 3.2. Titres de participation :**

Les titres de participation, figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée sur la base des différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode directe en aval décrite au § I-2-2.

#### **II. 3.3. Impôt sur les sociétés :**

Les sociétés du groupe « SODINO SICAR » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie, prévues par le Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Le groupe n'utilise pas le régime fiscal d'intégration des résultats prévu par les Articles 49 bis et suivants du Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés.

Il n'est pas tenu compte de l'impôt différé au niveau des états financiers individuels et des états financiers consolidés. L'impôt est donc déterminé selon la méthode de l'impôt exigible.

#### **II. 3.4. Revenus :**

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés nets de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

**II. 3.5. Etat des Flux de trésorerie et Etat de Résultat consolidé :**

L'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé sont présentés selon le modèle autorisé.

**II. 3.6. Evénements postérieurs à la date de clôture :**

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière du groupe n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date de préparation de ces états financiers.

**Note A.1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES :**

Les immobilisations corporelles et les amortissements correspondants se détaillent comme suit :

*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
<b><u>Valeurs Brutes</u></b>			
Terrains	5 974 831	3 241 973	2 732 858
Constructions	53 502 574	23 542 777	29 959 798
Matériel de transport	296 935	296 935	0
Agencements, aménagements et Installations	173 230	128 564	44 666
Mobilier de bureaux	78 983	76 518	2 465
Matériel de bureaux	55 759	55 777	-19
Matériel Informatique	137 612	93 030	44 581
Fourniture de bureaux	8 821	8 821	0
Constructions en cours	3 702 667	71 700	3 630 967
<b>Totaux bruts</b>	<b>63 931 412</b>	<b>27 516 095</b>	<b>36 415 316</b>
<b><u>Amortissements</u></b>			
Constructions	9 238 703	8 250 067	988 636
Matériel de transport	284 791	268 911	15 880
Agencements, aménagements et Installations	251 240	80 685	170 555
Mobilier de bureaux	2 814 395	46 906	2 733 710
Matériel de bureaux	20 461	18 878	1 583
Matériel Informatique	112 375	82 742	29 633
Fourniture de bureaux	7 180	7 180	0
<b>Totaux des Amortissements</b>	<b>12 528 401</b>	<b>8 755 369</b>	<b>3 773 032</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>51 403 011</b>	<b>18 760 726</b>	<b>32 642 285</b>

**NOTE A.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES :**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Immobilisation financière à statut juridique particulier (IKDAM I)	250 000	250 000	0
- Participation IKDAM gestion	149 900	149 900	0
- Participation SODET	4 200	4 200	0
- Participation Pôle technologique	122 500	122 500	0
- CPG	25 000	25 000	0
- Autres Participations non consolidées	29 905 730	31 424 220	-1 518 490
- Prêts 21-21	556 218	556 218	0
- Dépôts et cautionnements	4 851	4 851	0
- Versements restant à effectuer / participations non encore libérées	-1 030 000	-1 030 000	0
<b>Valeurs Brutes</b>	<b>29 988 399</b>	<b>31 506 889</b>	<b>-1 518 490</b>
- Provision / Participations	-11 996 837	-11 756 248	-240 589
<b>Valeurs Nettes</b>	<b>17 991 563</b>	<b>19 750 642</b>	<b>-1 759 079</b>

*i- Titres éliminés :*

Les titres éliminés s'analysent comme suit :

*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Participation dans la filiale SOPINO SA	3 299 900	2 499 900	800 000
<b>Total</b>	<b>3 299 900</b>	<b>2 499 900</b>	<b>800 000</b>

*ii- Participations non consolidées :*

La variation des participations non consolidées s'élevant à -1 518 490 DT se détaille comme suit :

*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	PARTICIPATION AU NOMINAL			PRIX DE CESSION		
	Fonds propres	FROPRODI	Total	Fonds propres	FROPRODI	Total
RAYAN	300 000	180 000	480 000	396 000	405 424	801 424
SOTULIN	25 100	40 900	66 000	64 243	58 760	123 003
SOTES	109 000	198 990	307 990	159 974	291 520	451 494
TECHNOLATEX	145 000	419 500	564 500	214 261	545 740	760 001
WEST PHARMA	100 000	0	100 000	200 000	0	200 000
<b>Total</b>	<b>679 100</b>	<b>839 390</b>	<b>1 518 490</b>	<b>1 034 478</b>	<b>1 301 445</b>	<b>2 335 922</b>

**NOTE A.3- AUTRES ACTIFS COURANTS :**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Prêts et avances au personnel	105 294	78 653	26 641
- Etat, report d'impôt sur les sociétés	3 566 971	2 424 801	1 142 170
- Débiteurs divers	371 864	125 612	246 252
- Charges constatés d'avance	127 369	32 737	94 632
- Produit à recevoir	327 365	257 549	69 816
- Etat, crédit de TVA à reporter	336 683	313 749	22 934
<b>Valeur Brute</b>	<b>4 835 546</b>	<b>3 233 101</b>	<b>1 602 445</b>
- Provisions	-161 072	-161 072	0
<b>Valeur Nette</b>	<b>4 674 474</b>	<b>3 072 028</b>	<b>1 602 445</b>

**NOTE A.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Titres cotés en bourse	1 269 119	1 269 397	-278
- Placements financiers	4 270 863	4 750 282	-479 418
- Comptes courants associé	3 556 554	3 911 686	-355 132
- Placement SICAV	3 071 000	1 856 000	1 215 000
<b>Valeur Brute</b>	<b>12 167 537</b>	<b>11 787 365</b>	<b>380 172</b>
- Provision / Titres de placement	-2 473 614	-2 473 614	0
- Provision / Comptes courants associés	-697 308	-705 941	8 633
<b>Valeur Nette</b>	<b>8 996 614</b>	<b>8 607 810</b>	<b>388 805</b>

**NOTE A.5- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
Caisse	0	1 142	-1 142
Fonds FINACORP	0	4 039	-4 039
Avoirs en Banques	522 251	1 715 667	-1 193 416
<b>Total</b>	<b>522 251</b>	<b>1 720 848</b>	<b>-1 198 597</b>

**NOTE B.1- CAPITAUX PROPRES, GROUPE ET HORS GROUPE :**

Ce poste s'analyse comme suit :

*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
Capital social	38 051 690	38 051 690	0
Réserves consolidés	-9 836 028	-16 383 567	6 547 538
<b>Total capitaux propres groupe avant résultat</b>	<b>28 215 662</b>	<b>21 668 123</b>	<b>6 547 538</b>
<i>Résultat consolidé</i>	<i>-78 312</i>	<i>-446 605</i>	<i>368 293</i>
<b>Total capitaux propres groupe</b>	<b>28 137 350</b>	<b>21 221 519</b>	<b>6 915 831</b>
Part des minoritaires dans les capitaux propres	6 557 549	-108 312	6 665 861
Part des minoritaires dans le résultat	-178 764	-489 387	310 623
<b>Intérêts des minoritaires</b>	<b>6 378 785</b>	<b>-597 699</b>	<b>6 976 484</b>
<b>Total capitaux propres</b>	<b>34 316 135</b>	<b>20 623 819</b>	<b>13 892 315</b>

1. Réserves consolidées :

Le tableau de retraitement des réserves, groupe et hors groupe, s'analyse comme suit :

*En Dinar Tunisien*

Comptes	SODINO	SOPINO	Cumul
CAPITAL SOCIAL	38 051 690	6 600 000	44 651 690
<b><u>CAPITAL</u></b>	<b>38 051 690</b>	<b>6 600 000</b>	<b>44 651 690</b>
RESERVES LEGALES	49 089	870	49 959
RESERVES ORDINAIRES	573 698	0	573 698
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	207 200	0	207 200
RESERVE SPECIAL DE REEVALUATION	208 780	14 407 525	14 616 305
RESULTAT DEFICITAIRE NON REPORTABLE	-20 782 434	-7 297 554	-28 079 989
SUBVENTION TERRAIN BOUARADA	0	2 328 025	2 328 025
QUOTE PART SUBVENTION BOUARADA	0	-991 334	-991 334
<b><u>RESERVES</u></b>	<b>-19 743 668</b>	<b>8 447 531</b>	<b>-11 296 137</b>
<b><u>Corrections des Réserves</u></b>	<b>5 850 436</b>	<b>-332 879</b>	<b>5 517 557</b>
Corrections des Loyers	0	-7 000	-7 000
Elimination Provisions sur intérêts CCA antérieurs	5 087 186	0	5 087 186
Retraitement Jetons de présence SOPINO antérieurs	-3 750	0	-3 750
Elimination Provisions TP SOPINO	767 000	0	767 000
Elimination Int / CCA ant /immob	0	-509 186	-509 186
Effet sur Amort Réduction val Immob	0	183 307	183 307
<b><u>RESERVES CORRIGÉES</u></b>	<b>-13 893 231</b>	<b>8 114 652</b>	<b>-5 778 580</b>
<b><u>Elimination des titres de participation</u></b>			
	<b>SODINO</b>	<b>SOPINO</b>	<b>Cumul</b>
<b><u>Capitaux propres &amp; Réserves</u></b>	<b>24 158 459</b>	<b>14 714 652</b>	<b>38 873 110</b>
<i>% Intérêt</i>	<b>100%</b>	<b>49,998%</b>	
<b>Quote-part Groupe</b>	<b>24 158 459</b>	<b>7 357 103</b>	<b>31 515 562</b>
Capital	-38 051 690		-38 051 690
Elimination titre de participations détenues		-3 299 900	-3 299 900
<b>Réserves consolidées</b>	<b>-13 893 231</b>	<b>4 057 203</b>	<b>-9 836 028</b>
<b>Part des minoritaires</b>		<b>7 357 549</b>	<b>7 357 549</b>
Actionnaires STB, restant à libérer sur Capital appelé SOPINO			-800 000
<b>Part des minoritaires dans les capitaux propres et réserves</b>			<b>6 557 549</b>

Le tableau de variation des capitaux propres groupe et hors groupe s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>		
	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b><u>Capitaux propres et intérêts minoritaires d'ouverture</u></b>	<b><u>20 623 819</u></b>	<b><u>21 647 232</u></b>
Affectation au Fonds social	13 608	12 351
Reprise sur provision antérieure sur Titres SOPINO	-383 000	0
Quote-part des subventions d'investissement inscrites en résultat	-97 522	-99 772
Plus-values de réévaluation	14 616 305	0
Résultat de l'exercice	-257 075	-935 992
<b><u>Capitaux propres et intérêts minoritaires de clôture</u></b>	<b><u>34 516 135</u></b>	<b><u>20 623 819</u></b>

## 2. Résultat Consolidé :

Le tableau de retraitement du résultat comptable, groupe et hors groupe, s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
<b>Comptes</b>	<b>SODINO</b>	<b>SOPINO</b>	<b>Cumul</b>
<b>Résultats</b>	<b>-140 808</b>	<b>-377 885</b>	<b>-518 693</b>
<b><u>Corrections</u></b>	<b><u>241 250</u></b>	<b><u>20 367</u></b>	<b><u>261 617</u></b>
Elimination Provision sur Intérêts CCA	624 250	0	624 250
Elimination Provisions TP SOPINO	-383 000	0	-383 000
Elimination Reprise sur Provisions Int /CCA	0	0	0
Effet sur Amort Réduction val. Immobilisations	0	20 367	20 367
<b>Résultat Corrigé</b>	<b>100 442</b>	<b>-357 517</b>	<b>-257 076</b>
<b>% Intérêt</b>	<b>100%</b>	<b>49,9985%</b>	
<b>Résultat Consolidé</b>	<b>100 442</b>	<b>-178 753</b>	<b>-78 312</b>



**NOTE B.2- PASSIFS NON COURANTS :**

Ce poste s'analyse comme suit :

*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
<b><u>Lignes de Financement utilisées</u></b>	<b><u>18 150 839</u></b>	<b><u>19 207 729</u></b>	<b><u>-1 056 890</u></b>
- Financement 21-21	555 724	555 724	0
- Financement FOPRODI	11 532 230	12 371 620	-839 390
- Financement IRADA Kef	450 000	450 000	0
- Financement IRADA Jendouba	697 000	697 000	0
- Financement RITI	45 885	45 885	0
- Financement CDC	1 670 000	1 887 500	-217 500
- Financement FR PME	3 200 000	3 200 000	0
<b><u>Autres Passifs non Courants</u></b>	<b><u>19 627 360</u></b>	<b><u>7 709 201</u></b>	<b><u>11 918 159</u></b>
- Avances sur cession d'actions	1 294 906	1 431 585	-136 679
- Cautions reçues	2 337 347	1 753 932	583 415
- Avance SEBN à terme (voir Note B4)	7 000 000	0	7 000 000
- Provision pour risque et charge	320 000	320 000	0
- Emprunt	8 675 107	4 203 684	4 471 423
<b>Total</b>	<b>37 778 199</b>	<b>26 916 930</b>	<b>10 861 269</b>

**NOTE B.3- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :**

Ce poste s'analyse comme suit :

*En Dinar Tunisien*

Comptes	SODINO	SOPINO	Cumul
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	10 515	506 827	517 342
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	0	5 340 852	5 340 852
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	53 836	0	53 836
<b>Total</b>	<b>64 351</b>	<b>5 847 679</b>	<b>5 912 030</b>

**NOTE B.4- AUTRES PASSIFS COURANTS :**

Ce poste s'analyse comme suit :

*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Produits constaté d'avance	331 412	114 296	217 116
- Personnel, charges à payer	244 392	229 383	15 010
- Provision pour départ à la retraite	94 232	75 374	18 858
- Provision pour congés à payer	142 619	95 606	47 013
- Etat, impôts et taxes à payer	283 991	297 875	-13 885
- CNSS, CNRPS et Assurance Groupe	185 317	201 782	-16 466
- Crédoeurs divers	17 881	17 881	0
- Compte de régularisation Passif	41 899	6 551	35 348
- Charge à payer	121 818	211 635	-89 817
- Intérêt couru et non échus	224 223	103 426	120 797
- Avance client SEBN (Voir A)	575 000	0	575 000
<b>Total</b>	<b>2 262 783</b>	<b>1 353 809</b>	<b>908 974</b>

**A- AVANCE SUR LOYERS SEBN :***En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2021
<b>Avance reçue :</b>	8 000 000
- Reclassement en avance à plus d'un an	-7 000 000
- Affectation sur loyers 2021	-425 000
<b>Solde au 31/12/2021 : Avance courante sur Loyer</b>	<b>575 000</b>

**NOTE B.4- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :**

Ce poste s'analyse comme suit :

*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
Exigible FOPRODI	2 338 123	1 082 884	1 255 239
Exigible IRADA	512 202	500 781	11 421
Exigible Fonds CDC	59 156	1 233 250	-1 174 094
Comptes courants bancaires débiteurs	244 439	59 662	184 777
<b>Total</b>	<b>3 153 920</b>	<b>2 876 577</b>	<b>277 343</b>

**NOTE C.1- REVENUS :**

Ce poste s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
<b>Revenus des Participations</b>	<b>441 631</b>	<b>332 136</b>	<b>109 495</b>
- Jetons de présence	441 631	332 136	109 495
<b>Revenus des Placements et opérations financière</b>	<b>603 293</b>	<b>430 050</b>	<b>173 244</b>
- Produits Comptes à terme	13 692	20 588	-6 896
- Plus-value / titres SICAV	569	2 713	-2 144
- Dividendes des titres de placements	134 613	12	134 601
- Produits sur comptes de placements	453 003	406 033	46 971
- Intérêts créditeurs	1 416	704	712
<b>Etudes et prestations de services</b>	<b>83 293</b>	<b>101 684</b>	<b>-18 392</b>
- Commissions sur projets financés Fonds CDC	25 891	48 264	-22 374
- Commissions sur projets financés Fonds Rest PME	45 932	34 350	11 582
- Commissions sur fonds IRADA	11 470	11 470	0
- Commission d'études	0	7 600	-7 600
<b>Loyers</b>	<b>2 206 997</b>	<b>1 535 362</b>	<b>671 635</b>
<b>Autres Produits D'exploitation</b>	<b>97 522</b>	<b>103 955</b>	<b>-6 433</b>
<b>Total</b>	<b>3 432 736</b>	<b>2 503 187</b>	<b>929 549</b>

**NOTE C.2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES :**

Ce poste s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
<b>Opérations sur titres :</b>	<b>9 026</b>	<b>38 445</b>	<b>-29 419</b>
- Frais sur titres de placements	1 997	298	1 699
- Pertes sur cessions de titres de placements	3 171	0	3 171
- Moins-value / réévaluation des placements	3 858	38 148	-34 290
<b>Services bancaires :</b>	<b>387 953</b>	<b>437 210</b>	<b>-49 257</b>
- Commissions bancaires	8 324	6 132	2 193
- Intérêts des comptes courants	1 033	265	768
- Intérêt sur emprunts	370 574	399 355	-28 781
- Pénalités et amendes fiscales et sociales	8 021	31 458	-23 437
<b>Total</b>	<b>396 979</b>	<b>475 655</b>	<b>-78 677</b>

**NOTE C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES :**

Ce poste s'analyse comme suit :

*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Achats non stockés de fournitures	13 548	5 039	8 510
- Achats de carburant	35 438	31 508	3 929
- Loyers et charges locatives	-880	-17 004	16 124
- Achats Divers	3 245	2 615	629
- Eau et électricité	6 019	6 287	-268
- Récupération de Frais	0	-2 174	2 174
<b>Total</b>	<b>57 369</b>	<b>26 271</b>	<b>31 098</b>

**NOTE C.4- CHARGES DU PERSONNEL :**

Ce poste s'analyse comme suit :

*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Salaires et compléments de salaires	718 708	720 778	-2 070
- Primes et gratifications	494 434	400 213	94 221
- Congés payés	40 265	-58 498	98 763
- Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	219 735	212 676	7 059
- Assurance Groupe	49 552	41 659	7 893
<b>Total</b>	<b>1 522 695</b>	<b>1 316 827</b>	<b>205 868</b>

**NOTE C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :**

Ce poste s'analyse comme suit :

*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
<b>Dotations aux amortissements :</b>	<b>1 349 136</b>	<b>1 166 726</b>	<b>182 410</b>
- Amortissements des immobilisations	1 349 136	1 166 726	182 410
<b>Dotations aux Provisions :</b>	<b>-132 185</b>	<b>10 936</b>	<b>-143 121</b>
- Provisions sur titres de participation	160 589	336 344	-175 755
- Provisions sur titres de placement	0	35 170	-35 170
- Provisions pour dépréciation des créances	0	-13 081	13 081
- Provisions pour Indemnité de départ à la retraite	18 858	40 800	-21 942
- Reprise / Provision sur titres de participation	-303 000	-257 209	-45 791
- Reprise / Provision sur titres de placement	-8 633	-87 095	78 462
- Provision départ à la retraite	0	-43 994	43 994
<b>Total</b>	<b>1 216 951</b>	<b>1 177 662</b>	<b>39 289</b>

**NOTE C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :**

Ce poste s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Loyers	50 335	39 994	10 341
- Entretien et réparations	49 210	62 263	-13 052
- Frais de déplacement	3 343	3 984	-640
- Publicité, publications, relations publiques	26 379	12 148	14 231
- Frais postaux et de télécommunications	18 476	17 473	1 003
- Commissions bancaires	-10 923	0	-10 923
- Jetons de présence	151 563	59 325	92 238
- T.F.P.	37 498	38 773	-1 275
- Taxes sur les véhicules	36 853	3 891	32 962
- Primes d'assurance	54 638	59 624	-4 986
- Réceptions	37 568	19 313	18 255
- Honoraires	95 898	84 611	11 287
- Autres charges diverses	22 501	40 990	-18 489
<b>Total</b>	<b>573 339</b>	<b>442 386</b>	<b>130 953</b>

**NOTE C.7- AUTRES GAINS ORDINAIRES :**

Ce poste s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Produit sur cession d'immobilisations corporelles	0	2 207	-2 207
- Mise en jeux de caution sur fournisseurs d'immobilisations	75 000	0	75 000
- Gain sur estimation des charges à payer	9 300	0	9 300
- Autres gains ordinaires divers	718	2 767	-2 049
<b>Total</b>	<b>85 018</b>	<b>4 975</b>	<b>80 043</b>

**NOTE D.1- VARIATION DES CREANCES ET AUTRES ACTIFS :**

Cette variation s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>					
	SODINO	SOPINO	Cumul	Eliminations	Consolidé
Variation des Comptes clients	0	195 457	<b>195 457</b>	0	195 457
Variation des Autres actifs courants	845 105	1 386 128	<b>2 231 233</b>	-628 788	1 602 446
<b>Total</b>	<b>845 105</b>	<b>1 581 585</b>	<b>2 426 690</b>	<b>-628 788</b>	<b>1 797 903</b>

**E- ENGAGEMENTS HORS BILAN :****E.1- ENGAGEMENTS RECUS :** (Société mère SODINO SICAR) :

La société mère (SODINO SICAR) a reçu de la part de la société SOTUGAR (assurance), l'engagement de remboursement d'une quotité de ses actifs (Participations et Avances en comptes courants) dont elle a demandé la couverture. Ces actifs ainsi que la quotité couverte, se détaillent comme suit :

*En Dinar Tunisien*

Projet	Montants	Couverture	Objet de la garantie
SEB	350 000	60%	Participation
SOTES	200 000	75%	Compte Courant Actionnaire
VEGA CABLES	150 000	75%	Participation
SIMETAL	250 000	75%	Participation
MANAJEM	126 000	60%	Participation
SOCABIS	110 000	75%	Participation
GOLD CINEMA	100 000	75%	Participation
SKANAGRO	30 000	60%	Compte Courant Actionnaire
WEST PHARMA	150 000	75%	Compte Courant Actionnaire
<b>Total</b>	<b>1 466 000</b>	<b>1 023 600</b>	

**E.2- ENGAGEMENTS DONNEES :** (Filiale SOPINO)

En couverture du crédit de 5 Millions de Dinars obtenu de la Banque de l'Habitat (BH), la SOPINO a accordé, à la BH une hypothèque de 1er rang sur le terrain EL IRTIAH, sis à la Zone Industrielle de Jendouba. Ledit terrain, portant le N°A8, est viabilisé « AFI » et a une superficie approximative de 75 000 m<sup>2</sup> à distraire du titre foncier 26368/7285 Jendouba.

En couverture du crédit de 12 Millions de Dinars obtenu de l'Amen Bank, la SOPINO a accordé, à la cette dernière une hypothèque de 2ème rang sur le terrain EL IRTIAH, sis à la Zone Industrielle de Jendouba. Ledit terrain, portant le N°A8, est viabilisé « AFI » et a une superficie approximative de 75 000 m<sup>2</sup> à distraire du titre foncier 26368/7285 Jendouba.



**Expert Partners**  
*Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes*  
**Inscrite au tableau de l'OECT**

---

**Groupe SODINO SICAR**  
Av. Taïb M'HIRI- Batiment société des foires de Siliana – 6001 SILIANA

**RAPPORT**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
*Avis d'auditeur indépendant*  
*(Etats financiers consolidés)*  
*Exercice clos au 31 Décembre 2021*

Messieurs les Actionnaires,

**I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés :**

**1) Opinion :**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe SODINO SICAR, qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés sont établis en dinar tunisien et font ressortir un total net de bilan consolidé de **83 623 067 DT**, des capitaux propres consolidé positifs du groupe, hors intérêts des minoritaires de **28 137 350 DT**, y compris le résultat consolidé déficitaire de l'exercice, part du groupe, s'élevant à **-78 312 DT** et un flux de trésorerie consolidé négatif affecté à l'exploitation de **-1 885 756 DT**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**2) Fondement de l'opinion :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**3) Paragraphe d'observation post-opinion :**

Nous tenons à attirer votre attention sur les faits et les événements suivants qui ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus :

- 1- La société mère SODINO SICAR a procédé à la réévaluation légale du bâtiment logeant son siège social ainsi que des amortissements correspondants, avec date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021 dégageant ainsi une plus-value de réévaluation de **208 780 DT** portée en capitaux propres ;
- 2- La filiale SOPINO a procédé également à la réévaluation légale de ses bâtiments industriels ainsi que des amortissements correspondants, avec date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021 dégageant une plus-value de réévaluation de **14 407 525 DT** portée en capitaux propres.

Ces réévaluations ont été réalisées sur la base de rapports d'experts indépendants et des indices de réévaluation fixés par le Décret Présidentiel n°2022-297 du 28 Mars 2022 en application de la Loi de finances pour la gestion 2022.

**Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces deux points.**

**4) Rapport d'activité du groupe :**

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport d'activité du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés financiers et conformément à l'Article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.  
Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

**5) Responsabilités du conseil d'administration pour les Etats Financiers Consolidés :**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.



**6) Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du groupe du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1) Efficacité du système de contrôle interne du groupe :**

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de conception et de mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures affectant le système de contrôle interne du groupe susceptible d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

**Tunis, le 21 novembre 2022,**

**Le commissaire aux comptes :**

**Expert-Partners**

Expert Partners Sarl  
Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
Membre de l'Ordre de l'O.E.C.T  
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux  
Mezzanine - Bureau 04 - 1082 Tunis  
Tél. 71 236 344 / 71 750 200 - Fax: 71 767 083  
MF: 1510225 M/A/M/000

